Image not found or type unknown

Ma mutuelle n'as pas resilié l'ancienne

Par **kikataz**, le **05/03/2009** à **19:52**

bonjour
je suis un peux dans l'embarrascar ma mutuelle n'as pas resilé l'ancienne et j'ai du suspendre le contract et payer l'autre
details dans le message assurance mutuelle.....
merci pour vos reponse je suis tres embeter
cordialement

Par **chaber**, le **07/03/2009** à **07:35**

Bonjour,
Si la résiliation n'a pas été demandée dans les délais, le contrat est toujours en cours.
Vous pouvez toujours exiger de votre nouvel assureur l'annulation de son contrat et le remboursement des primes versées.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés